



DES OUTILS POUR LA CLASSE

IEN MONTELIMAR

n° 18 – Janvier 2017

Concevoir et formaliser le PARCOURS CITOYEN DE L'ÉLÈVE



Le parcours citoyen : c'est quoi ?

C'est un parcours qui va de l'école élémentaire jusqu'à la terminale. Il vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement.

Il se construit autour de :

1. l'enseignement moral et civique

2. l'éducation aux médias et à l'information

3. La participation des élèves à la vie sociale de l'établissement et de son environnement

4. l'inscription des élèves à des ateliers et débats philosophiques

5. la préparation en amont de la journée défense et citoyenneté dans les lycées

A l'école élémentaire (cycles 2 et 3), il s'agit donc essentiellement des 3 premiers points.

Le parcours citoyen : pourquoi ?

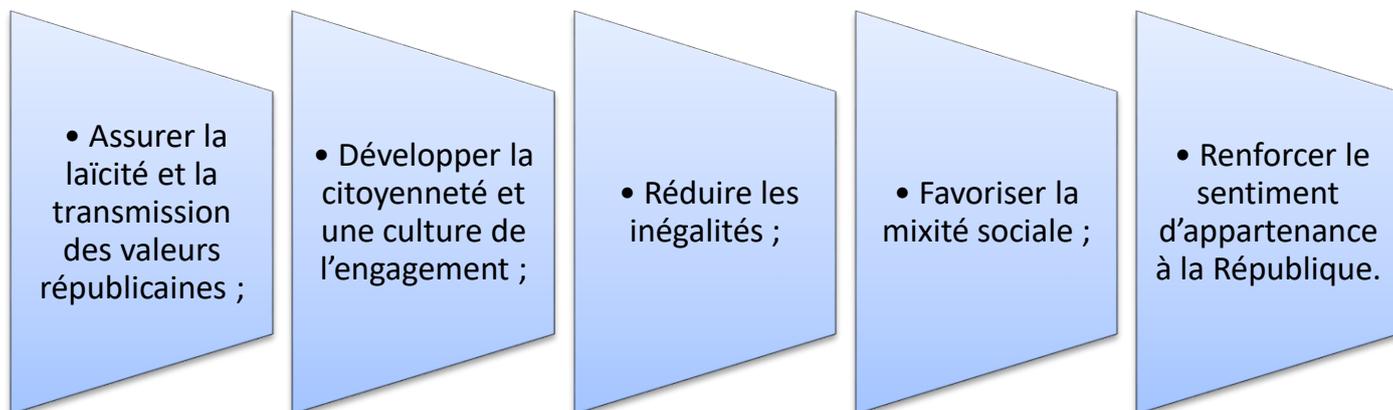
Le parcours fait partie des 11 mesures annoncées par le ministère de l'Éducation nationale après les attentats du 7 janvier 2015.

Extrait du préambule sur les 11 mesures : « L'École est, et sera en première ligne, avec fermeté, discernement et pédagogie, pour répondre au défi républicain, parce que c'est son identité et sa mission profonde. École et

République sont indissociables. Elles doivent le rester. La grande mobilisation pour les valeurs de la République est celle de toute l'Ecole (...) »

Le parcours citoyen est donc mis en place au sein de l'Ecole parce qu'elle est le lieu où se construit l'identité républicaine fondée sur des valeurs collectives : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la solidarité, l'esprit de justice, le respect et l'absence de toutes formes de discriminations.

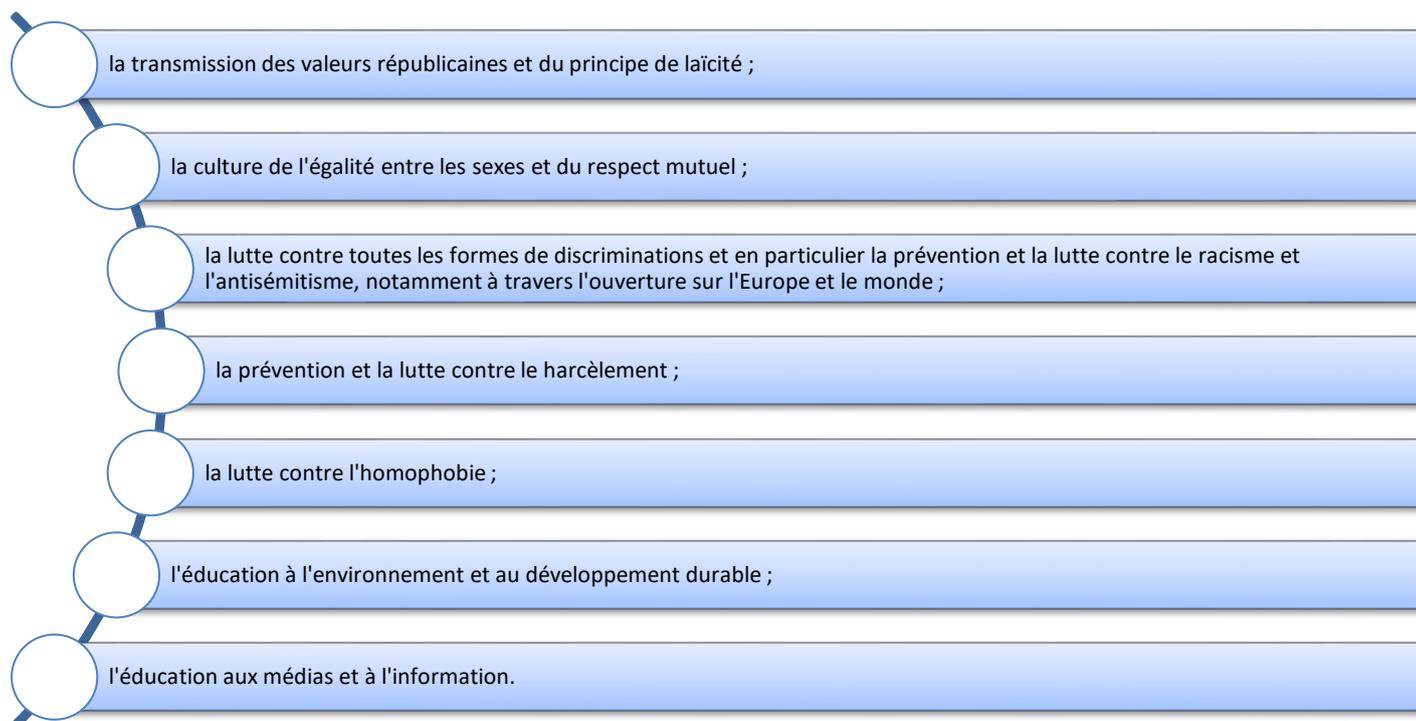
Le parcours est intégré à un ensemble de mesures plus larges dont les principales visent à :



Le parcours citoyen : comment ?

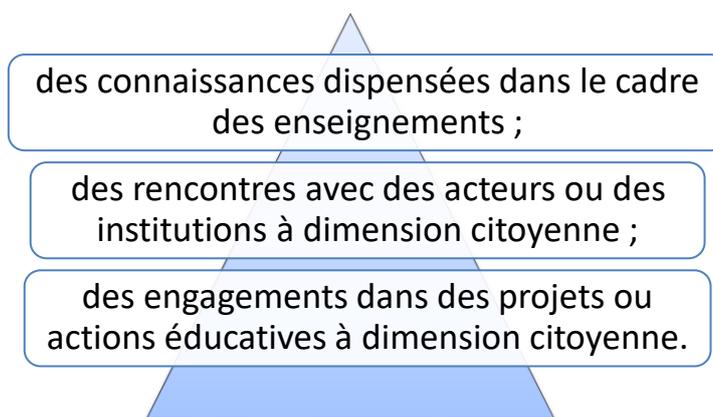
Adossé à l'ensemble des enseignements, en particulier l'enseignement moral et civique, l'éducation aux médias et à l'information, et participant du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, le parcours citoyen concourt à la transmission des valeurs et principes de la République et de la vie dans les sociétés démocratiques.

Le parcours citoyen permet d'aborder les grands champs de l'éducation à la citoyenneté :



Le parcours citoyen met en cohérence la formation de l'élève sur le temps long de sa scolarité, du primaire au secondaire, mais aussi sur l'ensemble des temps éducatifs de l'élève, scolaire, périscolaire et extra-scolaire.

Le parcours citoyen de l'élève repose sur :



L'ensemble de la communauté éducative a la responsabilité de construire et de faire vivre le parcours citoyen, en assurant la convergence, la continuité et la progressivité des enseignements, des dispositifs et des projets. Ce parcours prend également appui sur la participation de l'élève à la vie sociale et démocratique de la classe et de l'école ou de l'établissement. Il se bâtit enfin en lien étroit avec l'ensemble des partenaires de l'École.

L'école puis l'établissement scolaire sont des lieux d'apprentissage de l'exercice individuel et collectif de la citoyenneté par :

la sensibilisation à l'explicitation du droit qui régit les actes et les règles élaborées au sein des instances scolaires ;

l'exercice de responsabilité au sein des instances scolaires et de l'association sportive ;

l'engagement dans des actions liées aux projets d'écoles et d'établissements.

Pour le premier degré, la participation des élèves à des instances propres à la classe ou à l'école est à l'initiative des écoles et des enseignants ; une première initiation peut se dérouler sous des formes diverses : vie de classe, conseil des écoliers, gestion de la coopérative, de la bibliothèque, etc.

Les personnels veillent à ce que cette participation des élèves s'inscrive effectivement dans l'activité de formation liée au parcours citoyen. Cette prise de responsabilité par les élèves (écoute de leur parole, souci de la suite à donner, création de lieux et moments de dialogue pour préparer ces instances, etc.) est valorisée ; il est important que ce premier exercice d'une fonction d'intérêt collectif soit perçu par tous comme utile à l'intérêt général.

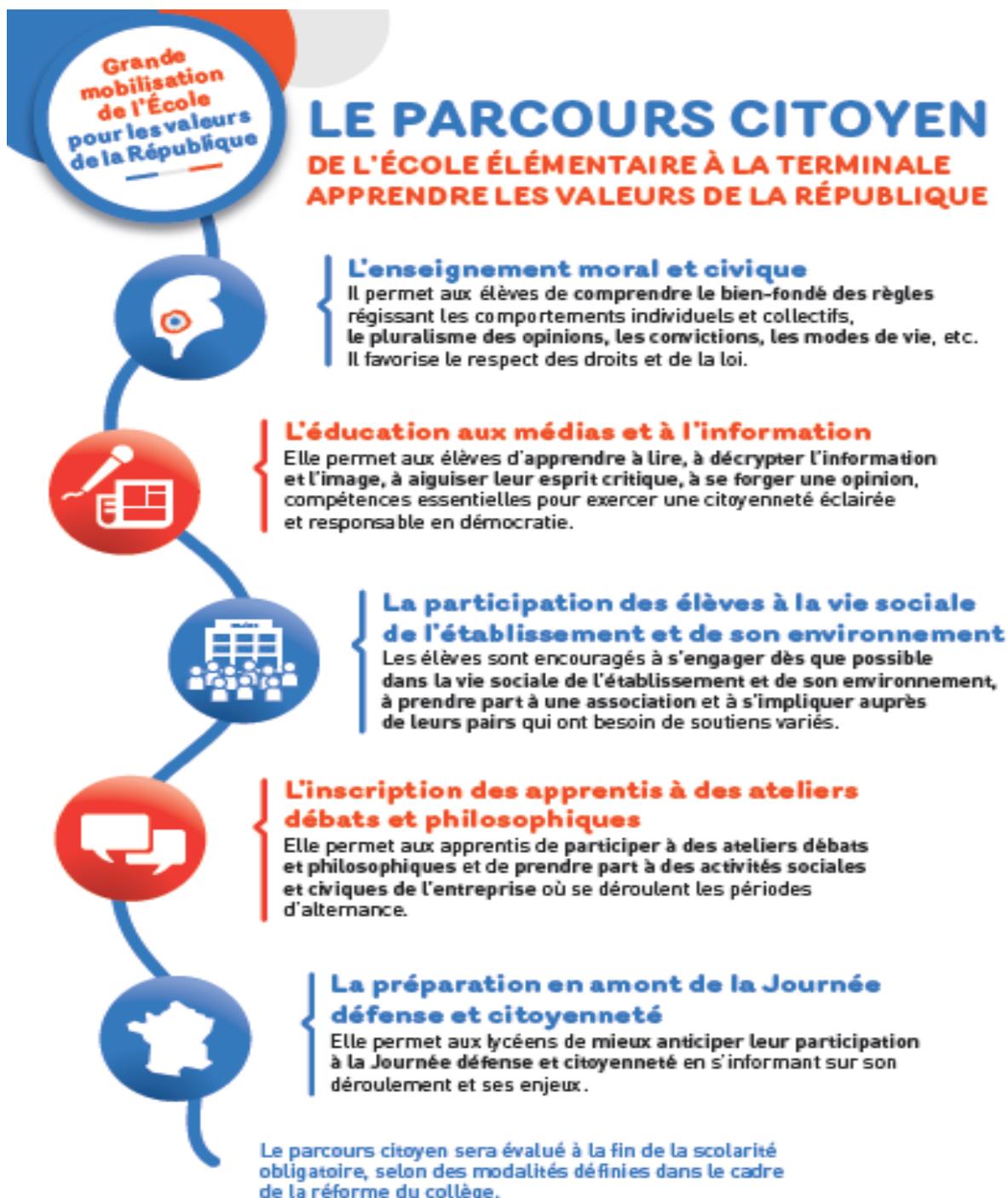
Le parcours citoyen repose sur les **capacités d'écoute, de compréhension, d'analyse et de travail collectif de tous les acteurs de l'école. L'engagement des élèves se développe d'autant mieux que les conditions de bien-être et de justice, qui créent la confiance dans leurs interlocuteurs, sont réunies. Les équipes doivent conjuguer bienveillance et exigence pour créer un climat scolaire favorable aux apprentissages et à l'expérience de la vie collective.**

Les mesures visant à rendre l'école plus inclusive participent de l'éducation à la citoyenneté.

La réussite du parcours implique l'engagement des élèves dans les apprentissages et dans les activités proposées et leur participation aux heures de vie de classe et aux instances où ils sont représentés. L'attention portée à leur libre

parole, la valorisation de leur rôle et les moyens qu'on leur accorde pour exercer leur mandat préfigurent à leurs yeux ce que sera leur participation à la vie démocratique.

La qualité du dialogue de tous les personnels avec les parents renforce l'efficacité du travail éducatif et facilite la co-construction du parcours citoyen de l'élève dans sa continuité et sa progressivité.



Le document de formalisation du PARCOURS CITOYEN est un des éléments du LIVRET SCOLAIRE UNIQUE. Il doit être téléchargé et joint en fin de cycle ou de changement d'établissement.

Une proposition de tableau de synthèse est téléchargeable sur le site de l'Inspection de Montélimar.